

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Maxime Marquis, trésorier, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Maxime Marquis  Date 10 avril 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Saint-Lambert

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Saint-Lambert (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 3 avril 2024
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	53 573 191	54 253 930	50 887 718
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 281 711	1 296 531	1 479 021
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 175 060	4 714 814	6 702 887
Services rendus	5	2 065 110	2 445 259	2 027 197
Imposition de droits	6	4 362 720	6 730 144	8 407 212
Amendes et pénalités	7	630 000	622 502	633 516
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	745 500	2 111 913	881 465
Autres revenus	10	102 000	313 235	7 965
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	64 935 292	72 488 328	71 026 981
Charges				
Administration générale	14	10 479 662	10 263 715	9 232 159
Sécurité publique	15	12 496 019	12 477 127	12 263 840
Transport	16	17 126 135	18 008 056	17 065 400
Hygiène du milieu	17	10 037 695	9 892 632	9 474 146
Santé et bien-être	18	247 879	251 997	247 982
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 427 953	1 458 500	1 380 350
Loisirs et culture	20	11 218 279	11 681 354	10 265 375
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 515 523	2 829 316	2 361 316
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	65 549 145	66 862 697	62 290 568
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		121 382 650	112 646 237
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		121 382 650	112 646 237
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		127 008 281	121 382 650

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	23 890 489	14 987 457
Débiteurs (note 5)	2	37 413 000	40 566 646
Prêts (note 6)	3	102 750	102 750
Placements de portefeuille (note 7)	4	241 991	245 985
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	61 648 230	55 902 838
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 857 450	7 545 059
Revenus reportés (note 11)	12	560 408	462 333
Dette à long terme (note 12)	13	89 458 148	88 350 862
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 832 000	3 220 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	101 708 006	99 578 254
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(40 059 776)	(43 675 416)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	166 374 408	164 397 514
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	413 582	413 582
Stocks de fournitures	20	70 599	78 486
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	209 468	168 484
	23	167 068 057	165 058 066
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	127 008 281	121 382 650
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	127 008 281	121 382 650
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	127 008 281	121 382 650
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	10 610 629)	6 526 232)
Produit de cession	3			900
Amortissement	4		8 633 735	8 528 461
(Gain) perte sur cession	5			(900)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(1 976 894)	2 002 229
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		7 887	(29 863)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(40 984)	(110 216)
	13		(33 097)	(140 079)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(613 853)	3 615 640	10 598 563
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(43 675 416)	(54 273 979)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(43 675 416)	(54 273 979)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(40 059 776)	(43 675 416)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 625 631	8 736 413
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 633 735	8 528 461
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1		(900)
	4	14 259 366	17 263 974
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	3 153 646	(1 333 482)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	726 722	173 730
Revenus reportés	8	98 075	243 426
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(388 000)	(773 000)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	7 887	(29 863)
Autres actifs non financiers	12	(40 984)	(110 216)
	13	17 816 712	15 434 569
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(10 024 960)	(7 045 184)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		900
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(10 024 960)	(7 044 284)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(70 706)	(90 464)
Remboursement ou cession	20	10 734	27 059
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22	63 966	48 485
	23	3 994	(14 920)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	12 943 000	28 014 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(11 951 000)	(30 814 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	115 286	(179 415)
Autres			
▪	28.1		
	29	1 107 286	(2 979 415)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	8 903 032	5 395 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	14 987 457	9 591 507
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	14 987 457	9 591 507
Solde redressé	34	23 890 489	14 987 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Lambert (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q.,c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

	Périodes
Infrastructures	10 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode aux régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après « la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, dans le cas des régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés. Le solde résiduel du coût des services passés, le cas échéant, peut faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :

- Avantages sociaux futurs :

* Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 :

- Régimes capitalisés : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Régimes non capitalisés : l'excédent de la charge sur le décaissement requis n'est pas amorti.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Entente relais Agglomération: pour le montant à recevoir du gouvernement du Québec: au fur et à mesure de la facturation annuelle de la quote-part de l'Agglomération de Longueuil.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	23 890 489	14 987 457
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	23 890 489	14 987 457
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	23 890 489	14 987 457
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	21 006 562	14 987 457
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	6 395 000	24 018 000

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives aux élections, immobilisations, conditions climatiques et stationnement, aux surplus affectés relatifs au fonds vert, fonds pour projets spéciaux et surplus affectés et aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés, au financement non utilisé des investissements en cours, des revenus reportés pour le fonds de parc et pour les redevances réglementaires.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 378 662 \$ (2 182 812 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 976 912 \$ (788 244 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 797 922	2 636 520
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	28 697 129	28 955 535
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 932 893	5 105 118
Organismes municipaux	13	1 336 028	1 406 116
Autres			
▪ Autres	14.1	282 352	235 043
▪ Droit de mutation mobilière	14.2	1 366 676	2 228 314
	15	37 413 000	40 566 646
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	23 317 978	24 164 351
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	23 317 978	24 164 351
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	434 865	365 919
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	24 765 605	24 747 303
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	903 016	843 291
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	783 204	705 274
Autres ministères/organismes	26	2 245 304	2 659 667
	27	28 697 129	28 955 535

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,11 % (1,67 % à 4,11 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en mars 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 275 220 \$, portent intérêt à des taux variant de 1,19 % à 4,58 % (0,47 % à 3,59 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en juin 2027.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	102 750	102 750
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	102 750	102 750
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Prêt à un organisme, sans intérêt, échéant en 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	241 991	245 985
Autres placements	34		
	35	241 991	245 985
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements à titre d'investissement sont composés de la participation de la Ville dans le fonds de garantie de la franchise collective en responsabilité civile et biens (UMQ).

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,20 %; 6,45 % en 2022) et renouvelable en mai 2024.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 606 024	2 355 601
Salaires et avantages sociaux	42	3 220 782	2 467 952
Dépôts et retenues de garantie	43	1 720 257	1 492 450
Provision pour contestations d'évaluation	44		29 544
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	176 527	218 207
▪ Intérêts courus sur dette L.T.	45.2	1 126 144	946 430
▪ Provision pour éventualité	45.3	7 716	34 875
	46	8 857 450	7 545 059

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 2 446 597 \$ (1 860 298 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	288 970	288 970
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59	89 100	
Autres			
▪ Entente développement culturel	60.1	3 637	6 007
▪ Inscriptions activités loisirs	60.2	119 311	133 242
▪ Mur du souvenir CDL	60.3	12 794	12 794
▪ Loyers	60.4	10 588	2 607
▪ Vignette de stationnement	60.5	7 950	12 600
▪ Formation sauveteurs	60.6		6 113
▪ Programme PAD	60.7	28 058	
	61	560 408	462 333

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,40	2025	2032	62	90 145 000	89 153 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	90 145 000	89 153 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(686 852)	(802 138)
					72	89 458 148	88 350 862

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	9 157 000			9 157 000
2025	74	14 744 000			14 744 000
2026	75	6 594 000			6 594 000
2027	76	24 455 000			24 455 000
2028	77	9 966 000			9 966 000
2029 et plus	78	25 229 000			25 229 000
	79	90 145 000			90 145 000
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	90 145 000			90 145 000

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (215 000)	(592 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (2 617 000)	(2 628 000)
	84 (2 832 000)	(3 220 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 974 000	402 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 37 000	129 000
Régimes à cotisations déterminées	87 5 009	6 400
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 42 419	41 871
	90 1 058 428	579 271

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	24 420 815	750 107		25 170 922
Eaux usées	103	47 877 229	2 229 433		50 106 662
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	89 656 245	3 096 847		92 753 092
Autres					
▪ Aménagement des parcs publics	105.1	6 223 701	1 378 186		7 601 887
▪ Autres	105.2	12 610 491	8 221		12 618 712
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	49 160 726	139 927		49 300 653
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	4 291 433	170 077		4 461 510
Ameublement et équipement de bureau	110	3 704 111	919 715		4 623 826
Machinerie, outillage et équipement divers	111	7 590 069	988 285		8 578 354
Terrains	112	7 450 035			7 450 035
Autres	113	1 545 042	73 080		1 618 122
	114	254 529 897	9 753 878		264 283 775
Immobilisations en cours	115	616 465	856 751		1 473 216
	116	255 146 362	10 610 629		265 756 991
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	7 082 513	598 696		7 681 209
Eaux usées	118	13 532 028	1 175 741		14 707 769
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	34 276 308	3 860 580		38 136 888
Autres					
▪ Aménagement des parcs publics	120.1	737 834	210 158		947 992
▪ Autres	120.2	8 324 124	356 060		8 680 184
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	16 301 330	1 241 244		17 542 574
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 324 103	219 112		2 543 215
Ameublement et équipement de bureau	125	2 990 737	292 387		3 283 124
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 064 341	395 691		4 460 032
Autres	127	1 115 530	284 066		1 399 596
	128	90 748 848	8 633 735		99 382 583
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	164 397 514			166 374 408
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	413 582	413 582
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135		
	136	413 582	413 582
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	413 582	413 582

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Cotisations / licences	144.1	209 468	168 484
Autres			
▪	145.1		
	146	209 468	168 484

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de déneigement, d'enlèvement des ordures et d'autres obligations échéant en 2027, à verser une somme de 6 968 610 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'élèvent à 6 142 318 \$ en 2024, à 590 829 \$ en 2025, à 201 866 \$ en 2026 et à 33 597 \$ en 2027.

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 2 377 236 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 370 332 \$ en 2024, 333 808 \$ en 2025, 296 263 \$ en 2026, 257 665 \$ en 2027 et 220 429 \$ en 2028.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville détient également des baux échéant à différentes dates jusqu'en 2025, prévoyant la perception de loyers totalisant 140 142 \$ pour les années 2024 à 2025. La plupart des baux ont une clause d'indexation selon l'IPC.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain, de EXO, de la Communauté métropolitaine et de l'Agglomération. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 062 000 \$, 3 186 000 \$, 429 669 \$ et 19 658 257 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (LQ 2014, c 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement était donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Cette décision a été portée en appel devant Cour suprême du Canada. À la date de mise au point définitive des états financiers, les intentions des parties ne sont pas déterminables. De plus, le volet réparation n'ayant pas été arrêté par la Cour supérieure du Québec, les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences éventuelles de celles-ci et du jugement rendu en première instance, et maintenu en appel, n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs non échus	34 086 138	37 087 015
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	2 966 095	2 993 134
Entre un et deux ans	589 877	528 357
Entre deux et trois ans	208 470	21 878
Plus de trois ans	297 285	302 181
Sous-total	37 847 865	40 932 565
Moins : provision pour créances douteuses	434 865	365 919
Total	37 413 000	40 566 646

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	365 919	343 931
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	70 846	21 988
Montants radiés	---	---
Montants recouvrés	(1 900)	---
Solde à la fin	434 865	365 919

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont la trésorerie et équivalent de trésorerie et l'emprunt temporaire.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	8 277 363 \$	580 087 \$	--- \$	--- \$
Dette à long terme	11 655 816 \$	25 863 668 \$	37 819 848 \$	27 525 338 \$
Autres passifs financiers	--- \$	--- \$	--- \$	--- \$
Total	19 933 179 \$	26 443 755 \$	37 819 848 \$	27 525 338 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à ce même fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	53 573 191	54 253 930			54 253 930	50 887 718
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 281 711	1 296 531			1 296 531	1 479 021
Quotes-parts	3						
Transferts	4	2 175 060	2 379 546			2 379 546	1 747 814
Services rendus	5	2 065 110	2 445 259			2 445 259	2 027 197
Imposition de droits	6	4 362 720	6 730 144			6 730 144	8 407 212
Amendes et pénalités	7	630 000	622 502			622 502	633 516
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	745 500	2 111 913			2 111 913	881 465
Autres revenus	10	102 000	179 110			179 110	7 965
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	64 935 292	70 018 935			70 018 935	66 071 908
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15		2 335 268			2 335 268	4 955 073
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17		131 500			131 500	
Autres	18		2 625			2 625	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21		2 469 393			2 469 393	4 955 073
	22	64 935 292	72 488 328			72 488 328	71 026 981
Charges							
Administration générale	23	10 099 906	9 853 876	409 839		10 263 715	9 232 159
Sécurité publique	24	12 480 446	12 460 320	16 807		12 477 127	12 263 840
Transport	25	12 920 558	13 469 326	4 538 730		18 008 056	17 065 400
Hygiène du milieu	26	8 285 211	8 001 322	1 891 310		9 892 632	9 474 146
Santé et bien-être	27	247 879	251 997			251 997	247 982
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 310 780	1 332 045	126 455		1 458 500	1 380 350
Loisirs et culture	29	9 688 842	10 030 760	1 650 594		11 688 354	10 265 375
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	2 515 523	2 829 316			2 829 316	2 361 316
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 000 000	8 633 735	(8 633 735)			
	34	65 549 145	66 862 697			66 862 697	62 290 568
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(613 853)	5 625 631			5 625 631	8 736 413

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(2 469 393)	(4 955 073)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(613 853)	3 156 238	3 781 340
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Produit de cession	5			900
(Gain) perte sur cession	6			(900)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		10 734	27 059
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		63 966	48 484
	15		74 700	75 543
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		46 369	53 546
Remboursement de la dette à long terme	17 (4 001 200)	(4 012 366)	(4 719 116)
	18	(4 001 200)	(3 965 997)	(4 665 570)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(101 626)	(90 464)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			200 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	505 000	977 897	343 178
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 052 671)	(4 042 863)	(3 443 628)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	162 724	106 290	213 218
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(3 384 947)	(3 060 302)	(2 777 696)
	26	613 853	1 682 136	1 160 738
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		4 838 374	4 942 078

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	2 469 393	4 955 073
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (1 133 586)(248 326)
Sécurité publique	3 ())
Transport	4 (4 379 598)(4 506 997)
Hygiène du milieu	5 (3 261 445)(1 329 270)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	3 911)
Loisirs et culture	8 (1 836 000)(437 728)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (10 610 629)(6 526 232)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (70 706)(90 464)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 804 369	2 416 415
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	101 626	90 464
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	35 000	
Réserves financières et fonds réservés	18	4 885 224	4 551 440
	19	5 021 850	4 641 904
	20	144 884	441 623
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 614 277	5 396 696

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	12 344 498	13 370 451	11 942 929
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	3 540 035	3 187 754	2 640 786
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	12 054 791	11 827 708	10 674 405
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 816 999	2 374 405	2 094 828
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	698 524	390 911	356 488
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		64 000	(90 000)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	26 988 798	26 850 997	25 934 899
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	105 500	91 890	123 652
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Provision pour mauvaises créances	21.1		70 846	84 120
	22	65 549 145	66 862 697	62 290 568

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 220 933	7 685 815
Excédent de fonctionnement affecté	2	4 691 033	1 139 338
Réserves financières et fonds réservés	3	2 941 896	3 524 245
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 972 487)	(2 851 317)
Financement des investissements en cours	5	12 469 022	10 376 092
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	101 657 884	101 508 477
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	127 008 281	121 382 650
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	8 220 933	7 685 815
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	8 220 933	7 685 815
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds Vert	12.1	889 210	176 933
▪ Frais juridiques	12.2	577 498	221 860
▪ Fonds pour projets spéciaux	12.3	2 882 800	740 545
▪ Honoraires professionnels - PTI	12.4	300 000	
▪ Engagements	12.5	41 525	
	13	4 691 033	1 139 338
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	4 691 033	1 139 338

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve pour immobilisations	17.1 918 689	1 000 000
▪ Réserve conditions climatiques	17.2 300 000	300 000
	18 1 218 689	1 300 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 1 366 008	2 092 776
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 6 561	6 561
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 249 693	51 463
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1 100 945	73 445
	31 1 723 207	2 224 245
	32 2 941 896	3 524 245

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (2 617 000)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 (2 617 000)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres		
▪ Entente relais Agglomération	44.1 ((614 039))(
	45 (2 002 961)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres		
▪	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (1 352 175)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres		
▪	56.1 ()(
	57 (1 352 175)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	382 649
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	467 215
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	382 649
	64 (2 972 487)(
		2 851 317)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 12 995 562	11 124 363
Investissements à financer	66 (526 540)(748 271)
	67 12 469 022	10 376 092
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 166 374 408	164 397 514
Propriétés destinées à la revente	69 413 582	413 582
Prêts	70 102 750	102 750
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 241 991	245 985
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 167 132 731	165 159 831
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 167 132 731	165 159 831
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (89 458 148)(88 350 862)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (686 852)(802 138)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 23 317 978	24 164 351
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 1 352 175	1 337 295
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (65 474 847)(63 651 354)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (65 474 847)(63 651 354)
	84 101 657 884	101 508 477

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire final à la retraite.

En bref, le régime est à prestations déterminées. Les cotisations salariales des participants et de l'employeur ainsi que la rente viagère et le supplément d'appoint varient selon le groupe d'employés (non-syndiqué, col bleu et brigadier scolaire). Le salaire final correspond au salaire annuel moyen des trois années consécutives les mieux rémunérées de service du participant.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (592 000)	(1 445 000)
Charge de l'exercice	4 (974 000)(402 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 351 000	1 255 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (215 000)	(592 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 49 595 000	45 071 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (49 595 000)(46 247 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(1 176 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (215 000)	584 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (215 000)	(592 000)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (215 000)	(592 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 49 595 000	45 071 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (49 595 000)(46 247 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	(1 176 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 794 000	1 653 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 794 000	1 653 000
Cotisations salariales des employés	21 (901 000)(851 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 893 000	802 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 91 000	(252 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 984 000	550 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 551 000	2 314 000
Rendement espéré des actifs	32 (2 561 000)(2 462 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (10 000)	(148 000)
Charge de l'exercice	34 974 000	402 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 5 057 000	(7 957 700)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 561 000)(2 462 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 2 496 000	(10 419 700)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 1 611 000	6 162 700
Prestations versées au cours de l'exercice	39 2 785 000	2 768 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 4 847 000	706 000
DMERCA du nouveau volet	45 12	11
DMERCA de l'ancien volet	46 8	8
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,75 %	5,71 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,71 %	4,60 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,50 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	1

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Le régime consiste à offrir aux personnes retraitées une assurance-vie de base ainsi qu'une couverture d'assurance pour soins médicaux et soins dentaires.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(2 628 000)	(2 548 000)
Charge de l'exercice	56 (37 000)(129 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	48 000	49 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(2 617 000)	(2 628 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 508 000)(1 391 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(1 508 000)	(1 391 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(1 109 000)	(1 237 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(2 617 000)	(2 628 000)
Provision pour moins-value	64 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(2 617 000)	(2 628 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ())
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ())

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 72 000	122 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	72 000 122 000
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75	72 000 122 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (109 000)	(51 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (37 000)	71 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 74 000	58 000
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 74 000	58 000
Charge de l'exercice	86 37 000	129 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,90 %	5,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,60 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,80 %	5,90 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques		
▪ DMERCA	103.1 15	15

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement établissant le RPSMCM détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeur en vertu des normes comptables. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	5 009	6 400
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	5 009	6 400

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le RREMQ est un régime de retraite interemployeur, offrant un volet à cotisations déterminées et un volet à prestations déterminées, qui existe depuis le 1er janvier 2008. Ce régime s'adresse aux organismes municipaux ainsi qu'aux organismes connexes comme les centres locaux de développement (CLD). Les employés des organismes participants peuvent individuellement décider de racheter leurs services rendus antérieurement au 1er janvier 2008 ou à la date d'adhésion au régime. Chaque employé qui exerce un tel choix en assume la totalité des coûts.

Les promoteurs à l'origine de l'instauration de ce régime sont la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), l'Association des directeurs généraux des municipalités régionales de comté du Québec (ADGMRCQ), avec l'appui de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeur en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'il doit verser pour cet exercice telles qu'établies en vertu du régime.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	8 601	8 289
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	28 991	27 939
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	13 428	13 932
	121	42 419	41 871

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	53 115 646	53 757 824	50 397 198
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	53 115 646	53 757 824	50 397 198
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	376 975	415 535	411 791
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	80 570	80 571	78 729
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	457 545	496 106	490 520
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	457 545	496 106	490 520
	27	53 573 191	54 253 930	50 887 718

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	3 462	3 462	3 462
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	112 123	113 337	121 534
Cégeps et universités	32	306 158	309 476	367 917
Écoles primaires et secondaires	33	677 497	687 782	814 524
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 099 240	1 114 057	1 307 437
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	182 471	182 474	171 584
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	182 471	182 474	171 584
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 281 711	1 296 531	1 479 021

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		6 249	
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	172 157	54 264	62 362
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	231 611	110 297	105 972
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	260 013	196 738	155 668
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	270 000	456 280	356 307
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	150 000	399 439	
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76		2 850	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	20 000	16 483	67 924
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	98 523	122 201	96 509
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	121 127	123 325	117 432
Autres	83	23 750	23 620	17 743
Réseau d'électricité	84			
	85	1 347 181	1 511 746	979 917

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86		
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	1 159 605	2 637 203
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	280 048	677 353
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104	827 889	1 636 767
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		3 750
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120	67 726	
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	2 335 268	4 955 073

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	475 000	514 922	480 845
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	352 879	352 878	287 052
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	827 879	867 800	767 897
TOTAL DES TRANSFERTS	136	2 175 060	4 714 814	6 702 887

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	528 135	593 111	538 347
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	528 135	593 111	538 347

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	528 135	593 111	538 347

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	149 500	148 697	134 128
	182	149 500	148 697	134 128
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	38 640	72 116	67 077
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	38 640	72 116	67 077
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198			
Réseaux d'égout	199			
	200	7 020	4 638	8 947
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	1 980	1 409	1 522
Autres	203	5 000	4 541	2 748
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205	4 500	2 947	5 765
Autres	206	2 700	3 457	3 280
	207	21 200	16 992	22 262

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	65 000	48 950	19 925
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	65 000	48 950	19 925
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 231 589	1 501 598	1 200 985
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	6 580	10 913	10 935
Autres	219	24 466	52 882	33 538
	220	1 262 635	1 565 393	1 245 458
Réseau d'électricité				
	221			
	222	1 536 975	1 852 148	1 488 850
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	2 065 110	2 445 259	2 027 197

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	362 720	572 652	364 076
Droits de mutation immobilière	225	4 000 000	6 157 492	8 043 136
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	4 362 720	6 730 144	8 407 212
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	630 000	622 502	633 516
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	745 500	2 111 913	881 465
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	100 000		900
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		131 500	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		2 625	
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	2 000	179 110	7 065
	242	102 000	313 235	7 965
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	573 227	475 624		475 624	439 844
Greffe et application de la loi	2	1 297 718	1 191 745		1 191 745	1 255 402
Gestion financière et administrative	3	3 375 683	3 525 723		3 525 723	2 732 525
Évaluation	4	531 317	531 317		531 317	520 772
Gestion du personnel	5	929 018	860 742		860 742	755 434
Autres						
▪ Agglomération - Admin autre	6.1	2 022 399	2 024 217		2 024 217	1 883 176
▪ Ville - Admin autre	6.2	1 370 544	1 244 508	409 839	1 654 347	1 645 006
	7	10 099 906	9 853 876	409 839	10 263 715	9 232 159
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	8 358 140	8 358 140	16 807	8 374 947	8 114 773
Sécurité incendie	9	3 066 936	3 066 936		3 066 936	3 057 866
Sécurité civile	10					
Autres	11	1 055 370	1 035 244		1 035 244	1 091 201
	12	12 480 446	12 460 320	16 807	12 477 127	12 263 840
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	3 596 927	4 261 824	4 248 671	8 510 495	8 391 437
Enlèvement de la neige	14	2 070 492	2 032 012	182 076	2 214 088	1 833 952
Éclairage des rues	15	290 901	279 031	90 843	369 874	266 811
Circulation et stationnement	16	355 324	289 476	17 140	306 616	279 787
Transport collectif						
Transport en commun	17	6 602 763	6 602 763		6 602 763	6 290 006
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	4 151	4 220		4 220	3 407
	21	12 920 558	13 469 326	4 538 730	18 008 056	17 065 400

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	549 175	549 175		549 175	491 165
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 346 855	1 490 468	599 861	2 090 329	1 984 109
Traitement des eaux usées	24	1 340 688	1 340 688		1 340 688	1 277 781
Réseaux d'égout	25	815 183	573 099	1 177 279	1 750 378	1 761 899
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	473 835	399 436		399 436	461 196
Élimination	27	640 741	640 741		640 741	664 303
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	562 300	528 312		528 312	538 824
Tri et conditionnement	29	35 054	35 054		35 054	84 169
Matières organiques						
Collecte et transport	30	623 670	567 786		567 786	576 002
Traitement	31	374 284	374 284		374 284	267 029
Matériaux secs	32	359 577	359 577		359 577	306 538
Autres	33	21 853	21 853		21 853	21 480
Plan de gestion						
Autres	35					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37	466 113	444 966	114 170	559 136	425 805
Autres	38	675 883	675 883		675 883	613 846
	39	8 285 211	8 001 322	1 891 310	9 892 632	9 474 146
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	247 879	251 997		251 997	247 982
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	247 879	251 997		251 997	247 982

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 143 392	1 163 773	126 455	1 290 228	1 213 100
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	167 388	168 272		168 272	167 250
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50					
	51	1 310 780	1 332 045	126 455	1 458 500	1 380 350
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	1 747 447	1 828 661	376 082	2 204 743	2 040 971
Patinoires intérieures et extérieures	53	474 515	329 697	388 469	718 166	776 491
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 411 981	1 395 846	140 210	1 536 056	1 218 643
Parcs et terrains de jeux	55	3 328 140	3 743 822	545 095	4 288 917	3 599 548
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	298 788	305 571		305 571	202 362
Autres	58					
	59	7 260 871	7 603 597	1 449 856	9 053 453	7 838 015
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	837 684	836 230	46 158	882 388	780 249
Bibliothèques	61	1 583 210	1 585 726	154 098	1 739 824	1 583 395
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	7 077	5 207	482	5 689	7 991
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					55 725
	65	2 427 971	2 427 163	200 738	2 627 901	2 427 360
	66	9 688 842	10 030 760	1 650 594	11 681 354	10 265 375

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	68	2 515 523	2 558 376		2 558 376	2 248 539
	Autres frais	69		206 940		206 940	202 777
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	70		64 000		64 000	(90 000)
	Autres	71					
		72	2 515 523	2 829 316		2 829 316	2 361 316
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	8 000 000	8 633 735 (8 633 735)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	812 033	562 402
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	2 372 375	689 211
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 258 961	3 627 170
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	7 518	175 363
Aires de stationnement	9		(6 287)
Parcs et terrains de jeux	10	1 714 520	283 861
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	31 570	4 159
Édifices communautaires et récréatifs	14	263 885	59 343
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	170 077	72 372
Ameublement et équipement de bureau	18	919 715	228 806
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 058 788	789 634
Terrains	20		
Autres	21	1 187	40 198
	22	10 610 629	6 526 232

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	812 033	562 402
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	2 372 375	689 211
Autres infrastructures	5	4 980 999	4 080 107
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	2 445 222	1 194 512
	12	10 610 629	6 526 232

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	6 561			6 561
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 194 200		48 500	1 145 700
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	63 787 888	5 850 738	3 963 865	65 674 761
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	64 988 649	5 850 738	4 012 365	66 827 022
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	24 164 351	697 262	1 543 635	23 317 978
	19	89 153 000	6 548 000	5 556 000	90 145 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	89 153 000	6 548 000	5 556 000	90 145 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	90 145 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	526 540
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	6 561
Débiteurs	8	23 317 978
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	8 044 893
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	59 302 108
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	59 302 108
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	429 669
Autres organismes	17	4 248 000
Endettement total net à long terme	18	63 979 777
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	20 272 295
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	614 039
	21	19 658 256
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	83 638 033
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	395 192	395 192	381 588
Évaluation	2	531 317	531 317	520 772
Autres	3	2 029 865	1 993 859	1 845 793
Sécurité publique				
Police	4	8 358 140	8 358 140	8 097 966
Sécurité incendie	5	3 066 936	3 066 936	3 057 866
Sécurité civile	6			
Autres	7	727 028	727 028	795 612
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	6 602 763	6 602 763	6 290 006
Autres	10	4 151	4 220	3 407
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 380 746	2 269 652	2 132 703
Matières résiduelles	12	1 431 509	1 431 509	1 343 519
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	5 179	5 265	5 262
Autres	15	675 883	675 883	613 846
Santé et bien-être				
Logement social	16	247 879	251 997	247 982
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	143 384	144 004	208 553
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	167 388	168 272	167 250
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	221 438	224 960	222 774
Réseau d'électricité				
	24			
	25	26 988 798	26 850 997	25 934 899

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1	473 399	374 534
Charges sociales	2	146 512	113 397
Biens et services	3	9 990 718	6 038 301
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	10 610 629	6 526 232

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	32,49	35,00	59 343,00	3 824 009	918 462	4 742 471
Professionnels	2						
Cols blancs	3	76,72	33,75	135 106,14	4 940 270	1 186 568	6 126 838
Cols bleus	4	56,33	40,00	117 577,93	4 817 492	1 157 079	5 974 571
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	165,54		312 027,07	13 581 771	3 262 109	16 843 880
Élus	9	9,00			262 079	72 157	334 236
	10	174,54			13 843 850	3 334 266	17 178 116

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	110 297	86 241	193 806		390 344
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	196 738	254 419	573 469		1 024 626
Autres	6	1 628 589	404 327	1 246 928	20 000	3 299 844
	7	1 935 624	744 987	2 014 203	20 000	4 714 814

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	12 465	(17 295)
	4	12 465	(17 295)
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 366 837	1 162 005
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 366 837	1 162 005
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	355 588	310 226
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	671 874	585 799
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	1 027 462	896 025
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	117 712	85 665
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	117 712	85 665
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	265 902	209 038
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38	38 938	25 878
	39	304 840	234 916
Réseau d'électricité			
	40		
	41	2 829 316	2 361 316

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mme Pascale Mongrain	1.1 Maire	45 824	18 207	16 548	
M. Francis Le Chatelier, district #1	1.2 Conseiller	16 813	8 406	15 850	15 967
M. Claude Ferguson, district #2	1.3 Conseiller	16 813	8 406	8 040	4 020
Mme Alexandrine Lamoureux-Salvas, distri	1.4 Conseiller	16 813	8 406		
Mme Julie Bourgoin, district #4	1.5 Conseiller	16 813	8 406	1 680	840
M. Loïc Blancquaert, district #5	1.6 Conseiller	16 813	8 406	2 940	1 470
Mme Liette Michaud, district #6	1.7 Conseiller	16 813	8 406		
Mme Virginie Dostie-Toupin, district #7	1.8 Conseiller	16 813	8 406		
Mme Stéphanie Verreault, district #8	1.9 Conseiller	16 813	8 406		

Note

M. Francis Le Chatelier a reçu une rétroaction d'un organisme paramunicipal pour son allocation de dépenses couvrant les années 2021 et 2022 pour un montant de 8 042\$. Le montant d'allocations de dépenses provenant d'un organisme paramunicipal en 2023 est de 7 925\$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI **NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 _____ 2 231 027 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ 89 100 \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

Agglomération de Longueuil

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2022-04-136
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2022-04-11
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 860
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 430
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière
modification : 2024-04-10 07:25

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	64 935 292	70 018 935	66 071 908
Investissement	2		2 469 393	4 955 073
	3	64 935 292	72 488 328	71 026 981
Charges				
	4	65 549 145	66 862 697	62 290 568
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	(613 853)	5 625 631	8 736 413
Moins : revenus d'investissement	6	()	(2 469 393)	(4 955 073)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	(613 853)	3 156 238	3 781 340
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 000 000	8 633 735	8 528 461
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		46 369	53 546
Remboursement de la dette à long terme	10	(4 001 200)	(4 012 366)	(4 719 116)
Affectations				
Activités d'investissement	11	()	(101 626)	(90 464)
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 384 947)	(2 958 676)	(2 687 232)
Autres éléments de conciliation	13		74 700	75 543
	14	613 853	1 682 136	1 160 738
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		4 838 374	4 942 078

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	23 890 489	14 987 457
Débiteurs	2	37 413 000	40 566 646
Placements de portefeuille	3	241 991	245 985
Autres	4	102 750	102 750
	5	61 648 230	55 902 838
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	89 458 148	88 350 862
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	2 832 000	3 220 000
Autres	9	9 417 858	8 007 392
	10	101 708 006	99 578 254
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(40 059 776)	(43 675 416)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	166 374 408	164 397 514
Autres	13	693 649	660 552
	14	167 068 057	165 058 066
Excédent (déficit) accumulé	15	127 008 281	121 382 650

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 220 933	7 685 815
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Fonds Vert	2.1	889 210	176 933
▪ Frais juridiques	2.2	577 498	221 860
▪ Fonds pour projets spéciaux	2.3	2 882 800	740 545
▪ Honoraires professionnels - PTI	2.4	300 000	
▪ Engagements	2.5	41 525	
	3	4 691 033	1 139 338
Réserves financières			
▪ Réserve pour immobilisations	4.1	918 689	1 000 000
▪ Réserve conditions climatiques	4.2	300 000	300 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	1 366 008	2 092 776
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	6 561	6 561
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	249 693	51 463
Autres			
▪ Fonds de stationnement	10.1	100 945	73 445
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(2 972 487)	(2 851 317)
Financement des investissements en cours	12	12 469 022	10 376 092
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	101 657 884	101 508 477
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	127 008 281	121 382 650

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	59 302 108
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	83 638 033

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	6 561	6 561
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	65 674 761	63 787 888
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 145 700	1 194 200
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	23 317 978	24 164 351
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	90 145 000	89 153 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	53 573 191	54 253 930	50 887 718
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 281 711	1 296 531	1 479 021
Quotes-parts	14			
Transferts	15	2 175 060	2 379 546	1 747 814
Services rendus	16	2 065 110	2 445 259	2 027 197
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 992 720	7 352 646	9 040 728
Autres	18	847 500	2 291 023	889 430
	19	64 935 292	70 018 935	66 071 908
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		2 335 268	4 955 073
Autres	23		134 125	
	24		2 469 393	4 955 073
	25	64 935 292	72 488 328	71 026 981

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	10 099 906	9 853 876	409 839	10 263 715	9 232 159
Sécurité publique						
Police	2	8 358 140	8 358 140	16 807	8 374 947	8 114 773
Sécurité incendie	3	3 066 936	3 066 936		3 066 936	3 057 866
Autres	4	1 055 370	1 035 244		1 035 244	1 091 201
Transport						
Réseau routier	5	6 313 644	6 862 343	4 538 730	11 401 073	10 771 987
Transport collectif	6	6 602 763	6 602 763		6 602 763	6 290 006
Autres	7	4 151	4 220		4 220	3 407
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	4 051 901	3 953 430	1 777 140	5 730 570	5 514 954
Matières résiduelles	9	3 091 314	2 927 043		2 927 043	2 919 541
Autres	10	1 141 996	1 120 849	114 170	1 235 019	1 039 651
Santé et bien-être	11	247 879	251 997		251 997	247 982
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 143 392	1 163 773	126 455	1 290 228	1 213 100
Promotion et développement économique	13	167 388	168 272		168 272	167 250
Autres	14					
Loisirs et culture	15	9 688 842	10 030 760	1 650 594	11 681 354	10 265 375
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	2 515 523	2 829 316		2 829 316	2 361 316
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	57 549 145	58 228 962	8 633 735	66 862 697	62 290 568
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 000 000	8 633 735 (8 633 735)		
	21	65 549 145	66 862 697		66 862 697	62 290 568

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	2 469 393	4 955 073
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (10 610 629)(6 526 232)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (70 706)(90 464)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 804 369	2 416 415
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	101 626	90 464
Excédent accumulé	6	4 920 224	4 551 440
	7	144 884	441 623
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 614 277	5 396 696

Extrait du rapport financier, page S14